

LES ÉTAPES D'UNE RÉNOVATION RÉUSSIE

1. S'informer sur France Rénov'

Sur france-renov.gouv.fr, vous pourrez vous renseigner sur les travaux de rénovation énergétique et les aides disponibles.

2. Prendre contact avec les conseiller-es France Rénov' du territoire

Ils vous aideront à cerner vos besoins et à planifier les étapes à suivre.

3. Finaliser le plan de financement

Après avoir comparé les devis des prestataires Reconnus Garants de l'Environnement (RGE), il conviendra de boucler votre plan de financement et de déposer les demandes d'aides financières. Vous trouverez un annuaire des prestataires sur france-renov.gouv.fr.

4. Réaliser les travaux

Il est essentiel de s'assurer de la planification des différentes interventions et de la concordance avec les devis signés.

5. Réceptionner le chantier

À la fin des travaux, réceptionnez le chantier et effectuez les démarches pour le versement des aides financières.

6. Suivi de vos consommations énergétiques

Après la rénovation, suivez l'évolution de vos consommations énergétiques pour mesurer l'efficacité des travaux réalisés.



LA RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT FINANCÉE JUSQU'À 90% !

Que vous soyez propriétaire occupant, bailleur ou encore copropriétaire : l'Eurométropole de Strasbourg propose de nouvelles aides financières et vous accompagne dans la concrétisation de vos projets de travaux.

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

France Rénov' est le service public gratuit et indépendant, pour l'information, le conseil et l'accompagnement dédié à la rénovation de l'habitat. Accessible à toutes et tous, France Rénov' :

- ➔ Vous aide à concevoir votre projet de rénovation (définition de votre besoin, conseil sur les travaux d'isolation, de chauffage, le choix des matériaux et équipement etc.)
- ➔ Vous informe sur les aides financières auxquelles vous avez droit.
- ➔ Vous oriente vers les professionnel·les compétent·es.

CONTACTEZ VOS CONSEILLER·ES FRANCE RENOV' DU TERRITOIRE DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG :

📞 03 69 24 83 10

✉ RENOV-HABITAT@AGENCEDUCLIMAT-STRASBOURG.EU

🌐 AGENCEDUCLIMAT-STRASBOURG.EU

PLUS D'INFORMATIONS ICI



Strasbourg.eu
eurométropole

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS LA

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT



Ensemble,
AGISSONS
POUR L'HABITAT
ET LE CLIMAT !

ÉCONOMISEZ

EN PARTENARIAT AVEC :



Impression
Strasbourg Eurométropole

dépliant certifié PEFC 100% / 10-31-1735 ne pas jeter sur la voie publique

POURQUOI RÉNOVER ?

LES SOLUTIONS TECHNIQUES DE TRAVAUX ET LES BÉNÉFICES SONT MULTIPLES POUR VOUS FAIRE GAGNER SUR TOUS LES PLANS :

- 1 Des factures réduites**
La rénovation énergétique globale de votre logement peut réduire de 40 à 70% votre consommation d'énergie.
- 2 Du bien-être en toute saison**
Été comme hiver, la rénovation énergétique vous apporte un confort thermique en toute saison, mais aussi plus de tranquillité grâce à une protection contre le bruit extérieur.
- 3 Un patrimoine valorisé**
L'étiquette énergétique de votre bien a un effet sur sa valeur et peut avoir un impact pour une future vente ou location.
- 4 Un impact pour réduire votre empreinte écologique**
Vous réduisez également les émissions de CO₂ de votre logement et lutez ainsi contre le réchauffement climatique.
- 5 Des dépenses optimisées pour les travaux**
Lorsque votre bâtiment montre des signes de vieillissement nécessitant des travaux (ravalement de façade, toiture), c'est l'occasion de penser à la rénovation énergétique pour optimiser vos dépenses.
- 6 Respecter la réglementation**
En 2025, les logements classés G ne pourront plus être mis en location. Les biens classés F et E suivront.

LES AIDES DISPONIBLES

LES CONSEILLER-ES FRANCE RÉNOV' VOUS INFORMENT SUR LES AIDES FINANCIÈRES DISPONIBLES EN FONCTION DE VOTRE PROJET.

AIDES POUR LES COPROPRIÉTÉS



Aides collectives

- ➔ MaPrimeRénov' Copropriétés
- ➔ Aides de l'Eurométropole de Strasbourg
- ➔ Climaxion de la Région Grand Est
- ➔ OEE (Certificat d'économie d'énergie)



Aides individuelles

- ➔ En fonction de la situation fiscale : bonification de MaPrimeRénov' et de l'aide de l'Eurométropole de Strasbourg
- ➔ En fonction des travaux réalisés : bonification de l'aide de l'Eurométropole de Strasbourg et de Climaxion
- ➔ Aides fiscales pour les propriétaires bailleurs



Reste à charge

- ➔ Fonds travaux
- ➔ Épargne et ressources personnelles
- ➔ Prêts collectifs (Éco-prêt à taux 0% ou de marché)
- ➔ Prêt avance rénovation

AIDES POUR LES MAISONS INDIVIDUELLES ET LES MONOPROPRIÉTÉS



Aides nationales

- ➔ MaPrimeRénov' et MaPrimeRénov' Parcours Accompagné
- ➔ Dispositif Loc'Avantages
- ➔ OEE (Certificat d'économie d'énergie)



Aides locales

- ➔ Aides de l'Eurométropole de Strasbourg
- ➔ Aides de la Région Grand Est



Reste à charge

- ➔ Épargne et ressources personnelles
- ➔ Éco-Prêt à taux 0%
- ➔ Prêt avance rénovation

EXEMPLE POUR UNE COPROPRIÉTÉ



Descriptif : une copropriété de 30 lots construite en 1959, chauffage individuel au gaz, étiquette énergétique E

Objectif : rénover la copropriété afin d'atteindre un gain énergétique de 51% et l'étiquette D après travaux

Coût des travaux

715 000€ dont 470 000€ pour la rénovation énergétique

En 2023, le montant des aides était de 180 000€

En 2024, le montant des aides sera de 332 000€ !

→ **SOIT UNE AUGMENTATION DE 84% !**

EXEMPLE POUR UNE MAISON



Descriptif : un couple avec enfant, dont les revenus annuels sont en-dessous de 25 000€, maison individuelle de 105 m², étiquette énergétique F

Objectif : rénover énergétiquement la maison pour atteindre l'étiquette énergétique B

Coût des travaux
72 000€

En 2023, le montant des aides était de 30 000€

En 2024, le montant des aides sera de 69 000€ !

→ **SOIT UNE AUGMENTATION DE 130% !**